REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - BEAUMONT SUR LEZE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21310052200019

POSTE COMPTABLE: TRESOR PUBLIC

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Budget Communal (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 19 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 2.1 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 22 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 36 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 40 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 41 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 42 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 43 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel 45 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) 47 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 48 C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 49 D2 - Arrêté et signatures 50

- (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BEAUMONT SUR LEZE	ВР
31052	Budget Communal	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 619
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
Communauté de communes Bassin Auterivain	

Potentiel fisca	l et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	781,75	0,00
2	Produit des impositions directes/population	416,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	739,35	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	936,78	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	148,55	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,09 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110,83 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	126,70 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FO	N	വ	ГΙ	\cap I	NΝ	JF	М	F١	UΤ
10	ıv			9	AI.	ҹ┖	IVI		4 I

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 660 648,11	1 197 000,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 463 648,11			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 660 648,11	1 660 648,11			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 841 339,55	1 830 093,73			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	525 000,00	70 000,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	466 245,82			
اِست	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 366 339,55	2 366 339,55			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 026 987,66	4 026 987,66			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	301 000,00	0,00	314 500,00	314 500,00	314 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	499 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	310 500,00	0,00	362 200,00	362 200,00	362 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 111 500,00	0,00	1 197 700,00	1 197 700,00	1 197 700,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	55 680,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	46 094,05		34 948,11	34 948,11	34 948,11
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 228 274,05	0,00	1 265 648,11	1 265 648,11	1 265 648,11
023	Virement à la section d'investissement (5)	330 000,00		395 000,00	395 000,00	395 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	330 000,00		395 000,00	395 000,00	395 000,00
	TOTAL	1 558 274,05	0,00	1 660 648,11	1 660 648,11	1 660 648,11

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 660 648,11

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	41 700,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
73	Impôts et taxes	802 100,00	0,00	814 000,00	814 000,00	814 000,00
74	Dotations et participations	296 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
	Total des recettes de gestion courante	1 159 800,00	0,00	1 192 000,00	1 192 000,00	1 192 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	1 164 800,00	0,00	1 197 000,00	1 197 000,00	1 197 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 164 800,00	0,00	1 197 000,00	1 197 000,00	1 197 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 463 648,11

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 660 648,11

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	395 000,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	952 800,00	525 000,00	991 650,00	991 650,00	1 516 650,00
	Total des dépenses d'équipement	952 800,00	525 000,00	991 650,00	991 650,00	1 516 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	70 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 022 800,00	525 000,00	1 055 650,00	1 055 650,00	1 580 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		785 689,55	785 689,55	785 689,55
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		785 689,55	785 689,55	785 689,55
	TOTAL	1 022 800,00	525 000,00	1 841 339,55	1 841 339,55	2 366 339,55

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 366 339,55

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	174 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	80 000,00	70 000,00	320 000,00	320 000,00	390 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	254 000,00	70 000,00	390 000,00	390 000,00	460 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	180 000,00	0,00	59 404,18	59 404,18	59 404,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	139 388,96	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	319 388,96	0,00	259 404,18	259 404,18	259 404,18
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	573 388,96	70 000,00	649 404,18	649 404,18	719 404,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	330 000,00		395 000,00	395 000,00	395 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		785 689,55	785 689,55	785 689,55

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	330 000,00	. ,	1 180 689,55	1 180 689,55	1 180 689,55
	TOTAL	903 388,96	70 000,00	1 830 093,73	1 830 093,73	1 900 093,73

	·
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	466 245,82
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 366 339,55

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	395 000,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	314 500,00		314 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	520 000,00		520 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	362 200,00		362 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	12 000,00 1 000,00 20 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	12 000,00 1 000,00 20 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	34 948,11		34 948,11
023	Virement à la section d'investissement		395 000,00	395 000,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	1 265 648,11	395 000,00	1 660 648,11

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 648,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 000,00	0,00	61 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 516 650,00		1 516 650,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	785 689,55	785 689,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	1 580 650,00	785 689,55	2 366 339,55

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 366 339,55

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	46 000,00		46 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	814 000,00		814 000,00
74	Dotations et participations	318 000,00		318 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	0,00	12 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 197 000,00	0,00	1 197 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	463 648,11
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 660 648,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 404,18	0,00	59 404,18
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement	70 000,00	0,00	70 000,00
II -	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	390 000,00	0,00	390 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00	785 689,55	785 689,55
II -			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		395 000,00	395 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	519 404,18	1 180 689,55	1 700 093,73

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	301 000,00	314 500,00	314 500,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	19 500,00	22 500,00	22 500,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	3 200,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	45 000,00	50 000,00	50 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	22 000,00	22 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 600,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	23 000,00	11 000,00	11 000,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 000,00	16 500,00	16 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	16 500,00	16 500,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers Maintenance	0,00	9 000,00 8 000,00	9 000,00 8 000,00
			· ·	
6161	Multirisques	7 000,00	8 500,00	8 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	14 000,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	0,00	600,00	600,00
6238	Divers	500,00	2 500,00	2 500,00
6248	Divers	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	2 900,00	3 800,00	3 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	499 000,00	520 000,00	520 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
	Cotisations CNFPT et CDGFPT			
6336		6 000,00	6 000,00	6 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	900,00	900,00	900,00
6411	Personnel titulaire	309 000,00	324 600,00	324 600,00
6413	Personnel non titulaire	15 000,00	28 500,00	28 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00	44 500,00	44 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	71 000,00	74 000,00	74 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 700,00	16 500,00	16 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 400,00	15 400,00	15 400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6475		2 000,00	2 300,00	2 300,00
6475 6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00		2 300,00
	Autres charges sociales diverses Atténuations de produits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478				
6478 014	Atténuations de produits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478 014 7391171 65	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante	1 000,00 1 000,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00
6478 014 7391171 65 6531	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00
6478 014 7391171 65 6531 6533	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00 2 000,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00
6478 014 7391171 65 6531 6533 6535	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00 2 000,00 1 500,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00
6478 014 7391171 65 6531 6533 6535 6536	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Frais de représentation du maire	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00 2 000,00 1 500,00 500,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00
6478 014 7391171 65 6531 6533 6535 6536 65372	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Frais de représentation du maire Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00 2 000,00 1 500,00 500,00 0,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00 100,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00 100,00
6478 014 7391171 65 6531 6533 6535 6536 65372 65541	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Frais de représentation du maire Cotis. fonds financt alloc. fin mandat Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00 2 000,00 1 500,00 500,00 0,00 10 800,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00 100,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00 100,00
6478 014 7391171 65 6531 6533 6535 6536 65372	Atténuations de produits Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs Autres charges de gestion courante Indemnités Cotisations de retraite Formation Frais de représentation du maire Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	1 000,00 1 000,00 310 500,00 45 000,00 2 000,00 1 500,00 500,00 0,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00 100,00	1 000,00 1 000,00 362 200,00 45 000,00 2 000,00 2 000,00 500,00 100,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6574	Subv. fonct. Associato, personnes privée	8 700,00	18 500,00	18 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 111 500,00	1 197 700,00	1 197 700,00
66	Charges financières (b)	14 000,00	12 000,00	12 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	55 680,00	20 000,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	35 680,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	46 094,05	34 948,11	34 948,11
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 228 274,05	1 265 648,11	1 265 648,11
023	Virement à la section d'investissement	330 000,00	395 000,00	395 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	330 000,00	395 000,00	395 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	330 000,00	395 000,00	395 000,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 558 274,05	1 660 648,11	1 660 648,11

	•
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 648,11

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

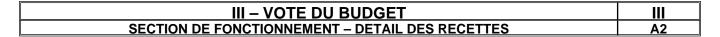
⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	41 700,00	46 000,00	46 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	400,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	500,00	500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	40 000,00	45 000,00	45 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	802 100,00	814 000,00	814 000,00
73111	Impôts directs locaux	640 000,00	674 000,00	674 000,00
73211	Attribution de compensation	36 000,00	36 000,00	36 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	48 000,00	24 000,00	24 000,00
73221	FNGIR	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	27 000,00	27 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	900,00	900,00
7338	Autres taxes	2 300,00	2 300,00	2 300,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	48 000,00	48 000,00	48 000,00
74	Dotations et participations	296 000,00	318 000,00	318 000,00
7411	Dotation forfaitaire	162 000,00	165 000,00	165 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	34 000,00	35 000,00	35 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	38 000,00	40 500,00	40 500,00
74718	Autres participations Etat	0,00	15 000,00	15 000,00
74748	Participat° Autres communes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	10 500,00	10 500,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	12 000,00	12 000,00
752	Revenus des immeubles	15 000,00	12 000,00	12 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 159 800,00	1 192 000,00	1 192 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 164 800,00	1 197 000,00	1 197 000,00
	= a+b+c+d	1 101 505,50	. 10. 000,00	. 10. 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 164 800,00	1 197 000,00	1 197 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	463 648,11
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 648,11

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	141 300,00	101 600,00	101 600,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	132 300,00	96 000,00	96 000,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	36 300,00	10 000,00	10 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	12 200,00	0,00	0,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	2 500,00	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	2 500,00	0,00	0,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	91 700,00	30 000,00	30 000,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	295 000,00	545 000,00	545 000,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	80 000,00	0,00	0,00
64	Opération d'équipement n° 64 (5)	37 000,00	8 000,00	8 000,00
71	Opération d'équipement n° 71 (5)	6 000,00	0,00	0,00
84	Opération d'équipement n° 84 (5)	96 000,00	91 050,00	91 050,00
	Total des dépenses d'équipement	952 800,00	991 650,00	991 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	61 000,00	61 000,00
1641	Emprunts en euros	70 000,00	61 000,00	61 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	3 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	70 000,00	64 000,00	64 000,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 022 800,00	1 055 650,00	1 055 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	785 689,55	785 689,55
2151	Réseaux de voirie	0,00	785 689,55	785 689,55
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	785 689,55	785 689,55
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 022 800,00	1 841 339,55	1 841 339,55

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	525 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 366 339,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	174 000,00	70 000,00	70 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	64 000,00	40 000,00	40 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	100 000,00	30 000,00	30 000,00
1342	Amendes de police non transférable	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	80 000,00	320 000,00	320 000,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	320 000,00	320 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	254 000,00	390 000,00	390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 388,96	259 404,18	259 404,18
10222	FCTVA	140 000,00	24 404,18	24 404,18
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	139 388,96	200 000,00	200 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
024	Total des recettes financières	319 388,96	259 404,18	259 404,18
T-4				
TOU	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00 573 388,96	0,00	0,00
024	TOTAL RECETTES REELLES Virement de la sect° de fonctionnement	 	649 404,18	649 404,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	330 000,00	395 000,00 0,00	395 000,00 0,00
TOTAL D	SES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	330 000,00	395 000,00	395 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	785 689,55	785 689,55
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	773 542,55	773 542,55
276358	Créance Autres groupements	0,00	12 147,00	12 147,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 180 689,55	1 180 689,55
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	330 000,00 903 388,96	1 830 093,73	1 830 093,73
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	70 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	466 245,82
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 366 339,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DF 042*.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1) LIBELLE : Travaux batiments communaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	681 660,82	a 5 000,00	101 600,00	b 101 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	679 860,82	5 000,00	51 600,00	51 600,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 240,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 874,69	3 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	209 450,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	8 296,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	246 845,33	2 000,00	41 600,00	41 600,00	0,00
2138	Autres constructions	201 235,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	10 917,85	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	,
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-76 600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1) LIBELLE : Sécurité Routière Signalisation

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	74 379,12	a 105 000,00	96 000,00	b 96 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	358,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	358,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 020,32	105 000,00	96 000,00	96 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	74 020,32	105 000,00	96 000,00	96 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-201 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

 $^{(2)\ \ {\}sf D\'etailler}\ \ {\sf les}\ \ {\sf articles}\ \ {\sf conform\'ement}\ \ {\sf au}\ \ {\sf plan}\ \ {\sf de}\ \ {\sf comptes}\ \ {\sf appliqu\'e}\ \ {\sf par}\ \ {\sf la}\ \ {\sf commune}\ \ {\sf ou}\ \ {\sf l'\'etablissement}.$

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1) LIBELLE : Achat Immeuble

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1) LIBELLE : PLU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	37 345,77	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 345,77	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	36 700,93	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	644,84	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1) LIBELLE : Assainissement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1) LIBELLE : Aménagement domaine public

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 537,03	a 1 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 537,03	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 006,40	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	12 530,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' ' '	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1) LIBELLE : SIGNALETIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 660,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 660,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 660,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1) LIBELLE : Ateliers Municipaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	776 991,26	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 358,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 358,06	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 352,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 352,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	769 280,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	769 280,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1) LIBELLE : POOL ROUTIER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	239 911,47	a 27 000,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	239 911,47	27 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	239 911,47	27 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
_	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 35 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-22 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1) LIBELLE : Ouvrage d'art

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 295 000,00	545 000,00	b 545 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	295 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	295 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	525 000,00	525 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	525 000,00	525 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 320 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	320 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-520 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1) LIBELLE : panneaux photovoltaïques

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 70 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 70 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	70 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64 (1) LIBELLE : Achat terrains

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	174 315,63	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 880,43	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2111	Terrains nus	17 584,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	155 296,17	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-8 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 71 (1) LIBELLE : Reorganisation cimetière

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 841,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 687,27	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	3 687,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 589,47	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	25 072,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	516,67	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 564,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	16 564,68	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84 (1) LIBELLE : Achat Materiel

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	677 267,19	a 22 000,00	91 050,00	b 91 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 412,46	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	6 332,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	669 854,73	22 000,00	91 050,00	91 050,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	17 248,51	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	47 028,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	327 109,71	7 000,00	24 850,00	24 850,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	17 082,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	59 678,13	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	49 253,84	4 500,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2184	Mobilier	107 383,47	10 500,00	3 200,00	3 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 069,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
16412		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-108 050,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)			(-)		0,00						(0)		O/N	(6)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					821 489,40									
1641 Emprunts en euros (total)					821 489,40									
7008715 7008734 7212021 PR 13/15 PR 2016-2018 PR 2016-2018 PR 2016-2018 PR URBA RD 76 T1k938017pr 1643 Emprunts en devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)	CE CE CE CRCA				200 000,00 100 000,00 100 000,00 81 059,00 35 305,03 45 101,14 33 360,23 76 664,00 150 000,00 0,00	F F X X X X		3,800 3,800 5,000 3,400 0,000 0,000 0,000 4,000	3,800 3,800 5,000 0,000 0,000 0,000 0,000 4,000		A A A X X T	x x x x x x x	0 0 0 0 0 0 0 0	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

BEAUMONT SUR LEZE - Budget Communal - BP - 2022

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers					0,00									
locataires-acquéreurs (total)					<u> </u>									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					821 489,40									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON TAK NATO			s et dettes au 01/01		/ /			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		363 551,65					60 463,39	11 146,98	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		363 551,65					60 463,39	11 146,98	0,00	0,00
7008715		0,00	A-1	119 001,73	9,00	F F		3,800	8 011,12	4 522,07	0,00	0,00
7008734 7212021		0,00 0,00	A-1 A-1	51 337,66 8 847,74	9,00 0,00	F		3,800 5,000	4 315,76 8 847,74	1 950,83 442,41	0,00 0,00	0,00 0,00
PR 13/15		0,00	A-1	18 449,03	1,00	F		0,000	9 070,31	627,27	0,00	0,00
PR 2016-2018		0,00	A-1	18 330,96	0,00	х		0,000	3 554,29	284,13	0,00	0,00
PR 2016-2018		0,00	A-1	27 565,37	0,00	Х		0,000	4 487,45	259,11	0,00	0,00
PR 2016-2018		0,00	A-1	23 698,34	0,00	Х		0,000	3 285,26	236,98	0,00	0,00
PR URBA RD 76		0,00	A-1	36 108,95	4,00	Х		0,000	7 788,08	580,88	0,00	0,00
T1k938017pr		0,00	A-1	60 211,87	4,00	F		4,000	11 103,38	2 243,30	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BEAUMONT SUR LEZE - Budget Communal - BP - 2022

					i i	Emprunts	s et dettes au 01/01/	/N				
							Taux d'intérêt	_		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		363 551,65					60 463,39	11 146,98	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)										
	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices			
Structure					euro					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	9	0	0	0	0				
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00				
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	363 551,65	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits						0			
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00			
	Montant en euros						0,00			

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	61 000,00	l 61 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		61 000,00	61 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	61 000,00	61 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	61 000,00	525 000,00	0,00	586 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	454 404,18	III 454 404,18
Ressour	rces propres externes de l'année (a)	59 404,18	59 404,18
10222	FCTVA	24 404,18	24 404,18
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	35 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	rces propres internes de l'année (b) (3)	395 000,00	395 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	395 000,00	395 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	454 404,18	70 000,00	466 245,82	200 000,00	1 190 650,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	586 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 190 650,00
Solde	V = IV - II (6)	604 650,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a d\'etailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
-		INVE	STISSEMENT						
	FONCTIONNEMENT								
657362		Aide Sociale	CCAS	Etablissement de droit public	2 000,00				
6574		chasse	ACCA	Association	0,00				
6574			ACCIDENTES DU TRAVAIL	Association	0,00				
6574		secourisme	CFS31	Association	450,00				
6574		pompiers	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	250,00				
6574			Amicale des bords de la Leze	Association	300,00				
6574		assistantes maternelles	BEAUM' LES MOMES	Association	0,00				
6574		moto cross	BEAUMONT MOTO SPORT	Association	300,00				
6574		cimetière des animaux	ASS.M.MASSONIER	Association	200,00				
6574		Gym	CLUB DE GYMNASTIQUE	Association	700,00				
6574		bibliothèque	CLUB EVASION	Association	700,00				
6574		Festivités	COMITE DES FETES	Association	9 000,00				
6574		judo	DOJO CLUB BEAUMONTAIS	Association	800,00				
6574		Football	RACING CLUB BEAUMONTAIS	Association	800,00				
6574		Anciens combattants d'Algérie	FNACA	Association	150,00				
6574			PARALYSES DE FRANCE	Association	0,00				
6574		pétanque	PETANQUE CLUB BEAUMONTAIS	Association	0,00				
6574		prévention routière	PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00				
6574			SECOURS POPULAIRE	Association	0,00				
6574		Tennis	TENNIS CLUB BEAUMONTAIS	Association	800,00				
6574		Coopérative ECOLE	COOPERATIVE SCOLAIRE ELEM	Etablissement de droit public	1 000,00				
6574		Collège	COLLEGE LABARTHE AS	Association	200,00				
6574		association française des sclérosés en france	NAFSEP	Association	0,00				
6574		culture et solidarité	BEAUM'O COEUR	Association	300,00				
6574		randonnée	SENTES ET LAYONS	Association	150,00				
6574		JEUX	DIS MOI JEUX	Association	0,00				
6574		cours d'Anglais	ECOLE BUISSONIERE	Association	300,00				
6574		lutte contre les violences faites aux femme	DU COTE DES FEMMES	Association	0,00				
6574			RESTAURANTS DU COEUR	Association	100,00				
6574			SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00				
6574		cultivation d'un terrai communal	BeauM 100 racines	Association	0,00				
6574		Pêche	AAPMA	Autre personne de droit public	400,00				
6574		Yoga	YOGA Espace	Autre personne de droit public	400,00				
6574		Restauration chapelle	Amis Chapelle Saint Pierre	Association	0,00				
6574		Ecole de Musique	MUSICA LEZE	Association	500,00				
6574		dégustation de vin	VINILEZE	Association	400,00				
6574		Radio	Radio GALAXIE	Association	0,00				
6574		protection animale	DONNE LA PATTE	Association	0,00				
6574		FOOT	FOOTBALL CLUB BEAUMTAIS	Association	200,00				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 1° cl Adjoint administratif ppal 2° cl Attaché Territorial FILIERE TECHNIQUE (c)	C C C A	0,00 1,00 1,00 1,00 5,00	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 5,00	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00	1,00 1,00 1,00 1,00 9,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 1,00 9,00	
Adjoint technique Adjoint technique ppal 2° cl FILIERE SOCIALE (d)	C C	3,00 2,00 2,00	4,00 1,00 0,00	7,00 3,00 2.00	6,00 3,00 2,00	0,00 0,00 0,00	6,00 3,00 2,00	
· ·	-	,	<u> </u>	,		· ·		
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat. FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	С	2,00 0,00	0,00 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	0,00 0,00	2,00 0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	6,00	16,00	15,00	0,00	15,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - FTAT DII PERSONNEL ALI 01/01/N (suita)

OT ETAT BOT ERCONNEL ACTION (Suite)							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 607,30			
ECOLE	С	TECH		1 607,30	A 3-b	CDD CDD	
TOTAL GENERAL				1 607,30			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social. MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
ССВА			212 000,00
SDEHG			33 700,00
SMAHVL			500,00
HGE			100,00
SIAS			3 500,00
SMEA			10 000,00
AIFP			1 800,00
PETR - PST			12 800,00
Autres organismes de regroupement			
HGI-ATD			700,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТГРВ	1 193 389,00	2,79	19,67	1,00	237 614,00	2,79
TFPNB	77 855,00	0,53	103,04	1,00	80 989,00	0,53
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	1,09			0,00	0,40

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par Le Maire (1), A BEAUMONT S/LEZE, le 13/04/2022 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A BEAUMONT S/LEZE, le 13/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLANO Martial	
BASTELICA Béatrice	
BENECH Jean-Luc	
BLANCHOT Dominique	
BRAYE Jean-Louis	
BÉCOURT Patrick	
CALMES Nicolas	
CAMPAGNE-ARMAING Fanny	
CARTÉ Olivier	
DEJEAN Ingrid	
DELGAY Michelle	
DURAND Jean-Julien	
GAI Mathieu	
HERNANDEZ Mathias	
LESCAT Sophie	
PRATS Annie	
RIBET Dorine	
SOUM Laurent	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Beaumont sur Leze, le 13/04/2022

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.